



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Santé mentale des jeunes - Phobies scolaires

Question écrite n° 5315

Texte de la question

M. Matthieu Marchio attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les difficultés croissantes rencontrées par les élèves souffrant de phobie scolaire, dont la prise en charge reste largement insuffisante au sein du système éducatif. Le cas d'une jeune fille de 14 ans résidant dans la circonscription de M. le député illustre cette problématique. Confrontée à une phobie scolaire sévère, diagnostiquée par des professionnels de santé, elle se trouve dans l'incapacité de suivre une scolarité classique. Pourtant, malgré l'avis médical et les recommandations des spécialistes, elle ne peut pas bénéficier d'un aménagement adapté pour passer son brevet des collèges ni intégrer une structure alternative qui lui permettrait de poursuivre sa scolarité dans des conditions adaptées. Cette situation est symptomatique d'un problème plus large : la prise en charge des troubles anxieux et de la phobie scolaire en France reste lacunaire, alors même que la santé mentale des jeunes ne cesse de se dégrader. Le manque de dispositifs dédiés et l'absence de solutions adaptées aux examens placent ces élèves et leurs familles dans une impasse, compromettant leur avenir scolaire et accentuant leur détresse psychologique. M. le député demande donc à Mme la ministre quelles mesures le Gouvernement entend mettre en place pour assurer une meilleure prise en charge des élèves souffrant de phobie scolaire, notamment en garantissant un accès systématique aux aménagements nécessaires pour les examens et en développant des solutions alternatives pour leur scolarité. Il lui demande également si une réforme du cadre réglementaire des aménagements aux examens est envisagée afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de ces élèves.

Données clés

Auteur : [M. Matthieu Marchio](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5315

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mars 2025](#), page 1968